

Chers collègues,

En ce début d'année scolaire, nous souhaitons encourager et saluer chacun par avance pour son action et son engagement au service de la réussite de tous les élèves. Nous voulons également réaffirmer le **nécessaire principe de confiance**, au cœur de la relation professionnelle qui lie inspecteurs et enseignants : confiance dans la valeur professionnelle des enseignants que nous serons amenés à rencontrer ; confiance dans la bienveillance du regard et l'expertise des conseils que nous pourrions prodiguer, en particulier à l'occasion des inspections individuelles au sujet desquelles nous apportons ici collectivement quelques précisions et éléments de réflexion.

L'Institution tient désormais à la disposition de chacun un nouveau texte de référence au service de la professionnalisation des enseignants, le **référentiel de compétences paru au BOEN n°30 du 25 juillet 2013**. Ce cadre de réflexion commun et explicite, rapporté aux priorités de notre académie, constitue et constituera **un précieux outil de positionnement professionnel, une base de dialogue et d'échanges à propos de vos missions non seulement au sein de la classe, mais aussi à l'échelon de votre établissement et, le cas échéant, au niveau académique**.

Ces évolutions significatives et récentes des métiers et des missions d'enseignant et d'inspecteur ont appelé des évolutions dans la conception même de toute inspection individuelle. Sans doute convient-il plus que jamais de l'envisager non plus seulement comme un contrôle en conformité que comme un **temps d'accompagnement professionnel et de conseil**. Nous attendons en conséquence, à partir de l'observation d'une séance la plus fidèle possible à un fonctionnement ordinaire de classe, sans modèle de séance préconçu, de pouvoir réfléchir avec chacun durant l'entretien, en tant que concepteur de son enseignement, sur la réalité de ses pratiques. Nous souhaitons ainsi parvenir à mettre au jour la réalité de ses réussites, de ses atouts et de son efficacité et à identifier des perspectives d'évolution professionnelles possibles et souhaitables, pour penser la façon de mieux les accompagner, à court et à moyen terme. **Nous vous invitons donc à envisager et à préparer l'entretien individuel dans cette perspective globale, constructive, objective, réfléchie et partagée.**

Si toute inspection consiste bien en une évaluation professionnelle, **elle ne saurait donc se réduire à sa seule dimension de notation pédagogique**. Elle ne saurait pas davantage être conçue comme le simple prélude au corrigé d'une séance. Elle offre au contraire, et bien plus largement, à partir de données significatives, observées et collectées dans la classe, un temps privilégié de mise à distance par l'enseignant et l'inspecteur d'une pratique plus globale et d'un parcours professionnel élargi, dont les éléments saillants, les dynamiques et les infléchissements, passés et à venir, gagneront toujours à être explicités, dans le cadre d'une démarche de professionnalisation continuée tout au long de la vie.

Au-delà de la gestion individuelle des carrières, les inspections individuelles, qui permettent une connaissance approfondie de l'état des disciplines et des pratiques de classes, sont aussi, du point de vue des Inspecteurs d'Académie, la condition d'un **pilotage pédagogique disciplinaire**, qui vise par exemple la valorisation des compétences des enseignants par l'identification de ressources et la constitution de viviers (tuteurs, formateurs, chargés de mission) et qui détermine directement les choix de formation inscrits au Plan Académique de Formation (PAF). L'inspection individuelle, en ce qu'elle permet enfin bien souvent de construire la vision globale du fonctionnement d'une équipe disciplinaire et de sa contribution à la mise en œuvre du projet d'établissement, est essentielle au **pilotage de l'action éducative à l'échelon académique**.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de Travail Académique des Inspecteurs, et quelles que soient la séance et la discipline concernées, **trois questions** seront abordées de manière plus privilégiée et plus systématique durant les entretiens : celle d'une part de la **contribution de chacun au service de l'amélioration de la maîtrise de la langue française par les élèves** ; celle d'autre part de la place du **numérique au sein d'une pratique d'enseignement** ; celle, enfin, de la **mise en œuvre d'une différenciation pédagogique dans la classe**.

Nous souhaitons à chacun une excellente rentrée et une année professionnelle stimulante et fructueuse.